



# Concertation

## EN VALLÉE DE SEINE

*Une réunion entre les associations environnementales de la vallée de Seine et la DRIEE des Yvelines vient de se tenir à Limay, sous l'égide du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPI Vallée de Seine). Cette instance de concertation et d'information unique en Ile-de-France mérite d'être mieux connue.*



Pour répondre aux fortes tensions apparues au début des années 1990 entre la population et les industriels du secteur et qui s'étaient traduites par la constitution d'une quarantaine d'associations environnementales, le préfet des Yvelines a proposé aux industriels, collectivités et associations de défense de l'environnement du nord du département de créer une structure collégiale, ouverte à tous.

Ainsi naquit, en 1993, le SPI Vallée de Seine, outil taillé sur mesure pour répondre aux besoins des acteurs du territoire en matière d'information et de concertation sur les questions d'environnement.

Membre d'un réseau national de quinze SPPPI placés sous l'autorité du ministère de l'Écologie, le SPI Vallée de Seine reste à ce jour le seul en Ile-de-France.

La structure, présidée par le préfet des Yvelines, est co-animée et cofinancée par l'État et des acteurs locaux (industriels et collectivités) qui assurent conjointement la mise à disposition des moyens humains, matériels et financiers.

Ses travaux sont très variés, tant sur les thèmes (risques majeurs, air, énergie, bruit, déchets, eau, biodiversité,...) que sur la forme (réunions d'information, ateliers, publications, études...); les associations de défense de l'environnement y sont associées (voir ci-contre).

L'objectif est d'instaurer un dialogue au sein de ce réseau local et de partager les travaux avec le plus grand nombre par le biais notamment de son site Internet.

**Myriam BENSAAID**

**Chargée de mission - SPI Vallée de Seine**

Pour plus d'information : [www.spi-vds.org](http://www.spi-vds.org)  
et La Lettre 48 sur les 20 ans du SPI  
(rubrique « publications/divers »)

La cimentière Calco de Compenille, près de Monties ©SPI Vds - 2015



## LE SPI ET LES ASSOCIATIONS

### Réunion DRIEE/associations

Une à deux fois par an, le SPI Vallée de Seine organise une réunion entre le chef d'unité territoriale des Yvelines de la DRIEE et les associations environnementales locales. Toutes les questions peuvent être posées, notamment celles relatives aux installations ne comportant pas d'instances de concertation dédiées, ou pour signaler des incidents ou des pollutions dont n'a pas forcément connaissance la DRIEE. Les débats sont parfois vifs, mais utiles. Cette réunion non formelle n'a pas d'équivalent en Ile-de-France.

### Consultation des associations pour l'élaboration des programmes de travail

Les associations sont consultées au même titre que les autres membres, notamment sur les thèmes à

traiter pour les quatre années futures. En 2011, la lutte contre les dépôts sauvages de déchets faisait partie des priorités et a fait l'objet de deux ateliers de travail (en 2014, en 2015). En préparation du conseil d'orientation de novembre 2015, les associations ont retenu en priorité : la qualité des eaux et les zones humides.

### Une étude de zone

Demande principalement associative, l'étude vise à mesurer l'effet des cumuls de pollutions sur le territoire de la vallée de Seine. Une démarche innovante (voir *Liaison Air climat santé* de novembre 2015) qui a fait école en Seine-et-Marne.

Jean-Claude PARISOT